

ENGAGEMENT DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE – 2022

Solde de 13% affecté aux établissements de formation technologiques et professionnelles
Décret n° 2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la Taxe d'Apprentissage (TA)

Votre entreprise : Raison sociale Siret Dénomination sociale (nom usuel) Adresse CP/Ville Tél.....	Etablissement bénéficiaire : LYCEE LA SALESIENNE 35 RUE DE LA RICHELANDIERE 42100 SAINT-ETIENNE Code UAI: 042 2158T Code SIRET: 776 395 261 00014
---	---

Contact et/ou Responsable de la taxe d'apprentissage dans votre entreprise

Nom : Prénom :

Tel : Email :

Le calcul du solde de la Taxe d'apprentissage :

Montant de la masse salariale 2021 :€ X 0.68% =€

Solde de 13% TA 2022 : (résultat obtenu X 13%).....€

Montant de votre versement (avant le 31 mai 2022):€

Mode de règlement :

Virement IBAN: FR76 1426 5006 0008 0009 7224 875

BIC: CEPAFRPP426

Merci de mentionner TA et le nom de la société en libellé de virement

Chèque Numéro :

Banque :

A l'ordre de : OGEC LA SALESIENNE

**Pour toute question relative à ce bordereau, merci de contacter Mme VAUCANSON
au 04-77-49-37-77 - christelle.vaucanson@lasalesienne42.fr**